

ÉDITORIAL

La pause estivale est proche, le G8 en Russie étant la dernière initiative officielle à la mi-juillet. Mais après les mobilisations contre le Club de Paris en mai et juin (voir p3), le CADTM n'a pas envie de faire de pause car la logique de la dette ne prend pas de vacances... Nous serons donc présents cet été pour réagir à l'actualité et pour rappeler nos exigences là où ce sera possible. Nous prendrons aussi toute notre place dans les activités de rentrée, avec notamment un séminaire organisé à Liège début octobre dont nous vous reparlerons dans le prochain bulletin. D'ici là, bon été, et restez vigilants au monde...

► L'EQUIPE DU CADTM FRANCE

CITATION

+ « La logique qui veut que l'accès aux marchés favorise le développement est dans l'impasse. La libéralisation n'est pas la clé. La preuve : on a beaucoup ouvert nos marchés, et la situation s'est aggravée. »

SHREE BABOO CHEKITAN SERVANSING,
REPRÉSENTANT PERMANENT DE MAURICE AUPRÈS DE
L'ONU À GENÈVE ET COORDONNATEUR DU GROUPE ACP

AGENDA

1-2 juillet, Wépion-Namur (B) : week-end résidentiel de formation CADTM sur les théories du développement.

1-3 juillet, Saverdun (09) : intervention d'Olivier Duteille aux Chemins de la découverte d'Attac.

4 juillet, Liège (B) : intervention de Claude Quémar sur les privatisations des chemins de fer au Nord et au Sud.

5-8 juillet, Lille (59) : université d'été de la solidarité internationale organisée par le CRID avec le CNCD, avec Claude Quémar et Eric Toussaint.

15-17 juillet, St Pétersbourg (Russie) : sommet du G8.

15-17 juillet, Gao (Mali) : 5ème édition du Forum des peuples.

25-27 août, Solliès (83) : présence du CADTM au festival de bande dessinée.

6 septembre, Orléans (45) : réunion du groupe CADTM Orléans.

9 septembre, Lille (59) : réunion du groupe CADTM Lille.

9-10 septembre, Roquebrune-sur-Argens (83) : présence du CADTM au festival de bande dessinée.

BANQUE MONDIALE : LE COUP D'ETAT PERMANENT

Avec le nouveau livre du CADTM, plongez dans les coulisses de la géopolitique et de la finance internationale. Contrairement à une idée reçue, la Banque mondiale n'a pas pour mission de réduire la pauvreté. Plutôt que combattre la pauvreté, elle la reproduit. La Banque mondiale et son jumeau le FMI sont des instruments de subordination des pays endettés aux intérêts des puissances les plus industrialisées.

De leurs origines à aujourd'hui, ces institutions manifestent une réticence certaine à considérer que le respect des droits de l'homme fait partie de leur mandat. Elles ont systématiquement soutenu des dictatures et la politique qu'elles mènent constitue très souvent une violation des droits humains fondamentaux.

Le modèle de développement promu par la Banque et le FMI n'a pas permis une amélioration des conditions de vie des populations concernées. Le bilan humain et environnemental est sans appel : négatif.

Avec le nouveau président de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, promoteur de l'invasion de l'Irak et idéologue des néo-conservateurs aux Etats-Unis, cela va être pire.

Ce livre, écrit par Éric Toussaint et permet de comprendre les forces fondamentales qui déterminent les politiques des grandes institutions financières internationales.

Banque mondiale : le coup d'État permanent, Éric Toussaint, CADTM/Syllepse, juin 2006. Prix public : 18 euros. Promotion CADTM : 16 euros jusqu'au 15 juillet. Nous contacter : info@cadtm.org.



UNITAID, POUR QUOI FAIRE ?

Même celui qui n'a fait que regarder les matchs de la coupe du monde de football ces dernières semaines est au courant : à compter du 1er juillet 2006, à l'initiative de la France, 14 pays (Brésil, Chili, Chypre, Congo, Côte-d'Ivoire, France, Gabon, Jordanie, Luxembourg, Madagascar, Maurice, Nicaragua, Norvège, Royaume-Uni) vont appliquer une taxe sur les billets d'avions, entre 1 et 40 euros par billet selon la destination et la classe de voyage. Unitaid est le nom de cette contribution de solidarité internationale qui devrait rapporter 200 millions d'euros par an (250 millions de dollars), pour l'achat de médicaments à destination des pays en développement. Au début de chaque match, un ballon estampillé « Unitaid » vient rappeler cette initiative généreuse à des dizaines de millions de téléspectateurs priés d'applaudir.

De manière indéniable, cette « facilité internationale d'achat de médicaments » apporte la preuve qu'une taxe internationale est parfaitement réalisable du moment que la volonté politique existe. Il est intéressant de noter que les responsables politiques qui soutiennent cette initiative n'hésitaient pas à affirmer ces dernières années qu'un système de taxation internationale était certes séduisant, mais tellement irréalisable... Pour autant, c'est là le seul mérite d'Unitaid, qui ne semble pas avoir fait l'objet d'une vraie réflexion sur les buts cherchés et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Finalement, Unitaid, pour quoi faire ?

Si le but est d'améliorer les systèmes de santé dans les pays du Sud, d'autres mesures simples auraient permis d'être largement plus efficaces. En effet, depuis la crise de la dette survenue en 1982, le Fonds monétaire international (FMI) et les grandes puissances imposent aux pays en développement des politiques d'ajustement structurel qui réduisent les budgets sociaux. La santé est un secteur sinistré et chaque jour, plus de 30 000 enfants meurent de maladies facilement curables. Aujourd'hui, le droit fondamental aux soins de santé de base n'est pas garanti dans la plupart des régions du tiers-monde. En remboursant leur dette extérieure publique, les États du Sud envoient chaque année à leurs riches créanciers environ 200 milliards de dollars, soit 800 fois le montant qu'Unitaid devrait rapporter. Contrairement à Unitaid, l'annulation totale de la dette extérieure publique des pays en développement et l'abandon des politiques d'ajustement structurel, que le CADTM revendique avec force, sont des leviers judiciaires pour donner aux pays concernés les moyens d'organiser leur santé selon leurs besoins.

Si le but est d'avancer sur le thème d'une taxe internationale, le choix des billets d'avion est loin d'être le meilleur puisqu'il s'agit finalement d'une taxe sur la consommation. Il ne s'agit donc pas réellement d'une taxe redistributive de richesse à l'échelle mondiale car elle ne vise pas fondamentalement ceux qui accumulent le plus de

richesses. Au contraire, une taxe internationale sur la spéculation financière (de type Tobin) ou sur les bénéfices des sociétés transnationales aurait eu un réel effet, tout comme un impôt mondial exceptionnel sur les grosses fortunes. Rappelons que selon le *World Wealth Report* 2006 publié voici quelques jours par Merrill Lynch et Capgemini, 8,7 millions de personnes dans le monde détiennent plus de 1 million de dollars d'actifs (hors résidence principale) et leur richesse cumulée atteint 33 300 milliards de dollars, soit 20 fois la dette extérieure publique de tous les pays en développement... Un impôt de 3% sur leur fortune permettrait de recueillir 1 000 milliards de dollars, ce qui représente 5 000 fois le montant libéré par Unitaid. On est encore loin du compte.

Désormais, les travailleurs africains ayant migré dans un pays riche dans le but d'envoyer des fonds pour la survie de leur famille restée en Afrique paieront une taxe quand ils se rendront dans leur pays pour voir leurs proches. Pourtant, ils sont autrement plus généreux que les gouvernements du Nord. Selon la Banque mondiale, les migrants originaires des pays en développement ont envoyé 167 milliards de dollars au Sud en 2005 alors que le flux net de l'aide publique au développement octroyée par les gouvernements du Nord ne dépasse pas le tiers de cette somme. Mais il ne vient à l'idée de personne de proclamer cela dans des spots publicitaires ou sur des ballons.

En somme, cette contribution sur les billets d'avion n'apporte pas de réponse satisfaisante aux deux questions centrales : comment enrayer la dégradation des systèmes de santé qui ont énormément souffert des politiques néolibérales imposées par le FMI ? comment organiser une redistribution de la richesse mondiale et lutter efficacement contre les inégalités ? Au contraire, se contentant d'agir à la marge de la mondialisation financière, elle évite toute remise en cause des choix macro-économiques qui ont conduit le secteur de la santé dans l'impasse actuelle. Les laboratoires pharmaceutiques vont sans aucun doute profiter de cette manne. Le système économique néolibéral, structurellement injuste, restera intact. Avec Unitaid, les affaires continuent...

► DAMIEN MILLET

BANDE DESSINÉE EN CARTON

► La bande dessinée publiée par le CADTM, *Dette odieuse*, fait un carton. Le premier tirage de 2 300 exemplaires est épuisé en trois mois et nous avons procédé à une réédition. Deux festivals de bande dessinée sont à notre programme pour cet été. On s'y croisera peut-être. Si vous voulez la découvrir pendant l'été, passez vite votre commande...

Dette odieuse, Frédéric Chauveau, Damien Millet, CADTM/Sylepse, 2006. Prix public : 9 euros.

Promotion pour achats groupés : 24 euros les 3 ; 75 euros les 10. Nous contacter : info@cadtm.org.



A PARIS, À AIX ET AILLEURS, CONTRE LE CLUB DE PARIS

► A Paris, le CADTM s'est mobilisé à propos de l'anniversaire du Club de Paris à deux reprises. Une première fois le 16 mai, jour de l'anniversaire réel. Une seconde fois le 14 juin, jour de l'anniversaire officiel. Le Club a en effet souhaité décaler la date des festivités d'un mois, probablement pour ne pas rappeler que sa création était due au problème de dette de l'Argentine, un pays qui n'est toujours pas sorti du cercle vicieux de l'endettement cinquante ans plus tard.

C'est donc le CADTM qui s'est chargé de le rappeler et d'informer les Parisiens au cours de la manifestation du 16 mai devant le Ministère de l'Economie et des Finances. Avec l'aide d'une batucada et de quelques clowns, nous avons réussi à attirer l'attention de nombreux passants.

Des photographies de citoyens portant une pancarte « 50 ans du Club de Paris = 50 ans de trop. Stop la dette ! » en attestent.

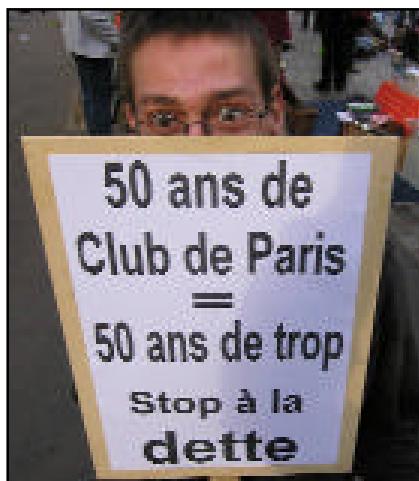
La soirée s'est prolongée sur la péniche Alternat, où un temps de débat public a été consacré au bilan de l'action du Club de Paris. Elle s'est achevée par un concert de Rocè devant une centaine de spectateurs.

Certaines des photographies prises le 16 mai sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse www.cadtm.org/planchecontact.php3?id_article=1930 et elles permettront de prolonger cette action sous la forme d'une campagne de pétition sur carte postale dont nous vous informerons dans le prochain bulletin.

Elles ont également été exhibées par Damien le 14 juin, au cours de la cérémonie d'anniversaire officielle à Bercy. Face à une tribune d'orateurs tels que cinq anciens présidents du Club de Paris, d'anciens directeurs du FMI (dont Michel Camdessus et Jacques de Larosière), le précédent et le futur économiste en chef du FMI, l'actuel directeur de la Banque africaine de développement, le vice-ministre des Finances du Canada ou de Russie, il a dénoncé « l'autisme des

responsables » du Club, dont les « choix idéologiques sont présentés comme des principes immuables », rappelant que la priorité est d'agir pour les « 2,8 milliards de personnes qui survivent avec moins de 2 dollars par jour » et formulant « le voeu que cet anniversaire soit le dernier ».

Il est bien évident que le CADTM va continuer de célébrer à sa manière les prochains anniversaires du Club de Paris jusqu'à obtenir la suppression définitive de cette anomalie institutionnelle intolérable.



► FRANÇOIS MAUGER

► Samedi 13 mai, le groupe CADTM d'Aix-en-Provence a fait sa fête au Club de Paris sur la Place de l'Archevêché à Aix, avec une animation théâtrale à partir de deux images symboliques : celle de la maison achetée à crédit et qu'on ne peut pas habiter, et celle des aides qui retournent au donneur.

A la distribution : quatre acteurs dont deux parlants, et s'affrontant, Mr Économie libérale et Mr PPTE.

Les deux autres : des pantins vivants mais muets, recrutés parmi les étudiants du groupe dette, montés sur des chaises hautes, représentaient, l'un le président corrompu d'un pays africain, l'autre le Club de Paris. Tous deux en train de trafiquer et d'organiser le pillage de l'Afrique.

Des marionnettes aux têtes emblématiques de diverses multinationales intervenaient dans le trafic des deux pantins. Les aides repartent avec des élastiques...

Comme décor : un somptueux palais présidentiel, digne des mille et une nuits, et la carte de l'Afrique avec ses richesses à piller.

Un dispositif très marrant : la seconde séquence d'aides montées sur élastiques, qui retournent à l'envoyeur a eu beaucoup de succès.

Tout était enlevé, assez comique quoique grinçant, et accompagné de bruitages, crêcelles et percussions. Le tout a duré 12mn et nous l'avons reproduit 5 à 6 fois. Bien sûr nous avons aussi distribué des tracts explicatifs et exposé des panneaux sur le Club de Paris et la dette.

Un petit article est paru le lendemain dans *La Provence* avec l'« image du jour ». Encouragés par notre succès et poussés par les copains du groupe, nous avons remis ça le samedi 20 dans un autre quartier de la ville (sur le marché du Jas de Bouffan). *La Marseillaise* nous a consacré un long article.

► RAYMONDE LAGUNE

BRÈVE

► La Russie va prochainementachever sa transition néolibérale. La cessation de paiement de la dette de 1998, qui avait fait trembler les grands créanciers, est bien loin. Aujourd'hui, le taux d'imposition sur le revenu ou sur les bénéfices y est un des plus bas du monde, les réserves en devises s'accroissent (231 milliards de dollars début mai), le clan au pouvoir profite largement de sa position privilégiée et la corruption galope. Un modèle du genre, on vous dit. Deux mesures récentes viennent compléter le tableau. Le 1er juillet, la Russie va libérer les entrées et sorties de capitaux du pays. Puis, d'ici au 21 août, elle va rembourser la totalité

de sa dette envers les pays du Club de Paris, soit 22 milliards de dollars. Ce remboursement anticipé lui fait économiser 7,7 milliards de dollars d'intérêts, ce qui explique pourquoi les créanciers (notamment l'Allemagne) ont traîné les pieds... Entre temps, la Russie aura accueilli le sommet du G8 à St Pétersbourg, du 15 au 17 juillet. Elle aurait pu monter en puissance pour porter un message alternatif. Au contraire, elle est passée du côté des nations dominantes pour participer à la domination des peuples. C'est très regrettable.

► DAMIEN MILLET

CIRDI, GARDIEN DES INTÉRÊTS PRIVÉS

Le Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) est un tribunal international *ad hoc* et membre du Groupe Banque mondiale. Politiquement le CIRDI a été le résultat de la politique de la Banque mondiale visant la création d'une instance d'arbitrage « indépendante » et « objective » face aux prétentions des pays du tiers-monde qui revendiquaient le droit de contrôler les activités des sociétés transnationales, les investissements, les flux de capitaux, etc. Mais surtout il a été une réponse institutionnelle juridique face aux politiques de nationalisations et d'expropriations mises en place en vertu du droit des peuples sur leurs ressources naturelles et celui de l'autodétermination par ces pays. En ce sens, le CIRDI est par excellence le tribunal des sociétés transnationales et des pays du Nord..

Le Conseil d'administration, instance dirigeante du CIRDI, est dirigé par le président de la Banque mondiale et ses membres, c'est-à-dire les gouverneurs de la Banque. Le CIRDI ne peut pas être vu et considéré comme étant une instance objective et indépendante : il est soumis aux décisions politiques de la Banque mondiale et dans les faits, le bras légal des pays du Nord.

Sous couvert de l'application du droit international des investissements, cette instance est destinée à sauvegarder la propriété privée par l'application du droit de nature strictement libérale et fondé sur le « droit fondamental de propriété privée » comme le désigne le tribunal. Dans plusieurs affaires (Metalclad, Waste Management, Aguas del Aconquija), les juges du CIRDI rappellent qu'aucune atteinte n'est admise au droit des investisseurs et que même les lois et règlements visant la protection de la santé humaine et de l'environnement ne peuvent produire des effets négatifs, directs ou indirects, sur les droits du propriétaire privé, au risque d'engager la responsabilité internationale de l'Etat.

Pour le CIRDI, le droit fondamental de propriété privée est un droit qui prime sur tous les autres droits, y compris sur les droits humains, sur le droit à un environnement sain, sur la santé de la population, etc. Et le droit de propriété est si sacré et absolu qu'un État peut être considéré comme étant internationalement responsable là où il n'a pas pris les mesures nécessaires pour éviter que des manifestations des populations ou des contestations sociales portant sur la protection de l'environnement portent atteinte aux droits des investisseurs, comme dans les affaires de Metalclad contre le Mexique et Aucoven contre la République Bolivarienne du Venezuela. Et si, suite aux revendications démocratiques des populations, les pouvoirs publics prennent des mesures de protection de l'environnement, pour le CIRDI cela équivaut sans aucun doute à l'expropriation, car l'investisseur est privé des profits qu'il attendait.

Les décisions très favorables aux pays du Nord et aux sociétés transnationales visent ainsi la création d'une jurisprudence internationale qui légalise et légitime la soumission des peuples entiers aux lois du marché. Le recours obligatoire à l'arbitrage du CIRDI garantit aux transnationales des indemnités gigantesques en cas de différend avec les États.

La jurisprudence du CIRDI est la négation même des droits de base tels que les droits des peuples et le droit à l'autodétermination. Mais plus grave encore, sa jurisprudence vise à priver les États et les peuples du droit à la nationalisation, du droit à l'expropriation, du droit sur les ressources naturelles en tant qu'instruments juridiques des politiques publiques en vue du développement social et économique et en tant que

moyen de faire respecter les droits humains des populations.

Bien que la plupart des pays en développement soient aujourd'hui entièrement pris dans les mailles des traités de libre-échange et de protection des investissements, les mesures prises au Venezuela, en Équateur et en Bolivie, nationalisant les ressources naturelles, montrent que le droit à la nationalisation, le droit de soumettre les sociétés transnationales aux lois nationales, aux autorités politiques nationales et aux tribunaux nationaux, est un droit qui prime sur le droit international de nature libérale et sur la jurisprudence du CIRDI. Finalement, la démocratisation des relations internationales et du droit international passe nécessairement par une réforme substantielle du droit de l'arbitrage internationale et par la réforme radicale du CIRDI.

➤ Hugo Ruiz DIAZ

BRÈVES INDIENNES

► Vandana Shiva a lancé le 10 mai 2006 une grande campagne de lutte contre ce qu'elle appelle le génocide des paysans indiens (40 000 suicides). Plus d'une douzaine d'organisations indiennes l'ont rejointe dans cette campagne qui vise aussi à obtenir la souveraineté totale de l'Inde dans le domaine agricole. La campagne a pour but d'informer les paysans sur les dangers des OGM et le monopole sur les semences que tentent d'acquérir les multinationales du secteur. Pour démarrer, un appel au boycott de la firme semencière Bt.Cotton a été lancé. Les associations mobilisées ont décidé d'organiser des formations à des méthodes de culture peu coûteuses et respectueuses de l'environnement . Les paysans pourront en particulier fabriquer leurs propres semences et n'auront plus à les acheter aux grandes sociétés chaque année à un coût prohibitif. Vandana Shiva espère d'ici peu organiser en Inde des zones sans OGM, des zones sans dettes et des zones sans suicides. [Source : Navdanya]

► L'Inde va installer des **zones franches** sur son territoire. A l'exemple de la Chine, le gouvernement indien a accepté l'idée des zones franches en février dernier, dans le but d'attirer les investissements industriels étrangers. Les entreprises pourront y bénéficier d'exemptions fiscales pendant 15 ans (au lieu de 10 dans les lois précédentes). Le secteur informatique est très impatient de s'y installer car les exemptions fiscales dont il bénéficie actuellement disparaîtront d'ici 2009. La banque américaine Morgan Stanley a commandé une étude sur ces futures zones franches dont le rapport final est paru le 21 juin. Les auteurs du rapport déplorent la modestie des projets : trop peu nombreux (1 à Bombay et 1 dans l'Etat de l'Haryana au nord du pays) et des zones trop petites (4 à 5 fois plus petites qu'en Chine). Ils en appellent donc aux pouvoirs publics pour l'acquisition de terrains et la mise en place d'infrastructures de transports afin que les entreprises privées, jusqu'à présent peu mobilisées, se sentent davantage encouragées. [The Times of India, 23 juin 2006]

► Des responsables de plusieurs municipalités indiennes ont démarré dans l'Etat de l'Uttar Pradesh (nord du pays) une grève de la faim pour obtenir la **fermeture d'une usine Coca-Cola**, accusée de piller les nappes phréatiques de la région. Reconnaissant l'existence de la pénurie, le gouvernement de l'Etat a décidé d'apporter aux paysans de l'eau par camion. Mais c'est parce qu'il refuse d'intervenir contre les responsables de l'usine Coca-Cola que la grève de la faim a commencé. Dans le Sud du Pays, l'usine Coca-Cola de Plachimada est fermée depuis mars 2004. [Source : India Resource Center, 23 juin 2006]

➤ SERGE VIENNE

NOUVEAU DRAME DU PÉTROLE NIGÉRIAN

Le 12 mai dernier, l'explosion d'un pipe-line a tué au moins 200 personnes sur la plage du village d'Illado à l'est de Lagos, capitale économique du Nigéria. L'explosion s'est produite alors que des centaines de personnes (de grands media occidentaux les qualifiaient de « trafiquants » - *Le Monde* - ou de « vandales » - *New York Times*) s'affairaient autour du pipe-line pour récupérer du pétrole à revendre. Le marché noir constitue une des rares activités un peu lucratives pour les habitants de Lagos réduits à la misère.

Cet accident est le dernier en date au Nigéria d'une série d'une quinzaine d'explosions similaires et tout indique que cela continuera car des gens sont déjà prêts à courir le risque dès que l'occasion se représentera. La plus grave de ces catastrophes avait tué 1082 personnes. C'était en 1998 dans la région du delta du Niger là où sont produits les 2/3 du pétrole national.

Le Nigéria, premier producteur de pétrole du continent africain, exporte essentiellement vers les Etats-Unis. Mais le paradoxe est que faute de raffineries en état de marche, le Nigéria importe ses produits pétroliers finis. Suite aux « conseils » du FMI, le gouvernement a d'ailleurs dû renoncer en 2003 aux subventions sur les produits pétroliers qui permettaient à la population d'avoir une des essences les moins chères du monde. Depuis, le prix a plus que doublé, le litre est à 50 cts d'euro, ce qui est exorbitant vu le pouvoir d'achat moyen. Le Nigéria est aussi le seul pays pétrolier au monde avec un déficit budgétaire. Pourtant la docilité du régime autorise la Banque mondiale et le FMI à féliciter régulièrement le pays pour ses efforts de bonne gouvernance [1]. Paul Wolfowitz avait même réservé au Nigéria l'honneur de sa première visite officielle de président de la Banque mondiale en juin 2005.

Après l'explosion, le président Obasanjo a immédiatement annoncé le renforcement des mesures de sécurité autour des pipe-lines. Il s'agit moins de protéger les populations de nouvelles explosions que de défendre le matériel contre les « saboteurs ». Voilà longtemps en effet que des groupes qualifiés de terroristes et de mafieux par les autorités tentent de lutter contre les multinationales qu'elles accusent de piller les ressources naturelles du pays.

Après Ken Saro-Wiwa, figure emblématique de la résistance des peuples du delta, exécuté avec huit de ses compagnons par la dictature en novembre 1995, le leader actuel de la contestation est Mujahid Dokubo-Asari, un homme de 41 ans, originaire de Port-Harcourt, le grand port pétrolier du sud-est du Nigéria. Une série de revers électoraux l'a convaincu de l'impossibilité d'accéder au pouvoir par la voie légale dans un pays aussi corrompu [2]. Il s'est alors lancé dans une lutte armée contre le pouvoir et les multinationales, organisant sabotages et kidnappings. En septembre 2005, il a été arrêté pour avoir proféré dans une interview de nouvelles menaces à l'encontre des installations pétrolières. La justice l'a immédiatement accusé de trahison. Il attend son procès en prison. Pourtant quelques jours avant son arrestation, il avait obtenu d'Obasanjo la tenue d'une grande conférence nationale sur le partage équitable des richesses du delta avec ses habitants, les Ijaws, les Ogonis et d'autres peuples tous minoritaires et non représentés au gouvernement.

La conférence attendra puisqu'il fallait impérativement

rétablir l'ordre : Shell perdait un demi-million de barils par jour et l'instabilité politique au Nigéria risquait de faire s'en-voler une fois de plus le cours du brut sur le marché mondial. D'ailleurs le mouvement d'Asari n'a pas bonne réputation : le journaliste Alexandre Jacquens écrivait en septembre 2004 dans *Le Monde* que ce politicien converti à l'islam était un admirateur d'Oussama Ben Laden. Selon plusieurs sources, c'est l'argent de ce dernier qui permettrait d'armer les partisans d'Asari. Ces liens supposés avec Al Qaida suffisent évidemment à discréditer l'ensemble du mouvement de lutte pour la reconnaissance des droits de la population du delta. Le discours anti-impérialiste servant de justification aux attaques n'est très probablement qu'un prétexte pour couvrir des actions criminelles. On pense immédiatement aux *Confessions d'un assassin financier* (voir bulletin 21), livre où John Perkins explique avec un certain cynisme comment des majors américaines du pétrole ont rapidement qualifié de terroristes les Indiens des vallées andines de l'Equateur, soumis à la même spoliation.

Comment s'étonner de toute façon de la radicalisation du mouvement puisque les habitants du delta attendent maintenant depuis 50 ans (Shell y exploite du pétrole depuis 1958) les retombées économiques de l'exploitation de l'or noir ! La guerre du Biafra (1966-1967) qui opposa l'armée fédérale aux forces sécessionnistes de l'est du pays, là où se trouvent les principaux champs pétrolifères, avait déjà pour cause essentielle le partage des revenus du pétrole. Depuis, rien n'est réglé !

Shell est devant Chevron, Exxon, Mobil, Total et Agip, la « major » la plus implantée au Nigéria. C'est elle qui fait l'objet des attaques (plus de 150 selon elle dans la seule année 2003). En décembre 2005, un de ses oléoducs a été saboté provoquant un gigantesque incendie : 8 personnes ont été tuées.

Mais la plupart des catastrophes du pétrole nigérian ne sont pas dues à des sabotages. Les incendies proviennent plus souvent de fuites « accidentelles » provoquées par la vétusté des oléoducs que l'on n'a pas pris soin d'enterrer parce que cela coûterait beaucoup plus cher ! Parmi les victimes, il y a souvent beaucoup de femmes et d'enfants qui ont eu vent de la fuite et se précipitent avec des récipients de fortune pour récupérer ce qu'ils peuvent. Une mauvaise manipulation ou une étincelle provoquent d'énormes catastrophes.

Mais il y a d'autres occasions de mourir violemment au Nigéria. Le *Washington Post* du 9 décembre 2004 relatait que sept personnes avaient été tuées après que leur bateau eut été la cible de tirs de miliciens armés pour la protection de Shell. La société ne reconnaissait pas la mort des 7 manifestants. Son porte-parole expliquait qu'un manifestant avait tenté de désarmer un des miliciens, qui avait répliqué. Les coups de feu n'auraient tué personne et seulement blessé 17 individus. La version des villageois est très différente : quand on lui a tiré dessus, le bateau s'approchait des installations pétrolières de Shell ; ils voulaient juste être reçus par les dirigeants de la multinationale.

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France

Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

Photos : Olivier Lorillu (p2) - Nicolas Sersiron (p3)

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : juillet 2006

En plus de n'être jamais associés aux bénéfices de l'exploitation, les habitants du delta assistent impuissants à la dégradation de leur environnement. Chaque marée noire (plus de 200 par an) pollue gravement les canaux qui sillonnent la mangrove : la faune disparaît peu à peu et la pêche devient impossible. Il arrive aux canaux recouverts d'une épaisse couche de pétrole de s'enflammer, provoquant des incendies également à terre ! Les fumées des torchères répandent dans l'atmosphère des substances toxiques qui exposent les populations à de graves dangers sanitaires. Cette pratique est interdite depuis 1984 au Nigéria mais les compagnies pétrolières passent au-dessus des lois. Alors que l'exploitation pétrolière génère des milliards de dollars, la ville voisine, Obojo, n'a même pas l'électricité, aucune de ses rues n'est asphaltée et du puits construit « gracieusement » par une compagnie pétrolière soucieuse de développer la région, pas une goutte d'eau n'est encore sortie ! Il est vrai que le forage d'un puits n'est certainement pas leur spécialité !

► SERGE VIENNE

[1] La dette du Nigéria auprès du Club de Paris a été remboursée en avril : sur les 30 milliards de dollars dus au Club, le Nigéria en a remboursé 12, bénéficiant des largesses du G8 de Gleneagles. C'est le premier pays africain qui s'acquitte de sa dette : un exploit salué dans l'ensemble de la presse occidentale. Mme Ngozi Okonjo Iweala, ministre des Finances du Nigéria, a été saluée pour avoir « obtenu » une réduction de la dette de 60%. Mais les 12 milliards de cette dette odieuse auraient certainement été plus utiles aux 70 millions de Nigérians vivant sous le seuil de pauvreté ! Dans la foulée (y a-t-il un rapport ?), Mme Ngozi Okonjo a été nommée par Paul Wolfowitz dans une commission sur la croissance et le développement au sein de la Banque mondiale.

[2] Selon Transparency International, le Nigéria restait en 2005 le 5ème pays le plus corrompu au monde (sur 159 pays classés), mais des progrès « significatifs » avaient été enregistrés ; seul le Tchad, autre producteur de pétrole, fait moins bien sur tout le continent africain. Il est vrai que le président Obasanjo avait fait de la lutte contre la corruption le principal objectif de son second mandat !

INFLEXION À L'OMS

L'Assemblée mondiale de la Santé réunit une fois par an les délégués représentant les 192 Etats membres de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Elle a pour fonction principale de définir les politiques de l'OMS dont elle nomme le directeur. Les droits de propriété intellectuelle étaient à l'ordre du jour de la 59ème Assemblée, réunie du 22 au 27 mai dernier à Genève. Répondant à une proposition du Kenya et du Brésil, une résolution a été adoptée pour « mettre en place un dispositif renforcé et pérenne pour une R&D (Recherche et Développement) médicale orientée par les besoins essentiels ».

Le 3 avril 2006, la Commission sur la propriété intellectuelle, l'innovation et la santé publique (CIPHI) publiait un rapport démontrant que le système actuel, basé sur les brevets et le prix élevé des médicaments pour financer la recherche, aboutissait à une orientation de la R&D vers les médicaments à fort potentiel commercial, au détriment de ceux nécessaires au traitement des maladies sévissant dans les pays pauvres. Selon Médecins sans frontières, seulement 1% des médicaments mis sur le marché ces 30

dernières années concernaient les « maladies négligées » que sont la maladie du sommeil, la tuberculose, la maladie de Chagas ou autres pathologies affectant essentiellement les pays du Sud.

S'appuyant sur ces conclusions, un groupe de pays (le Brésil pour l'Amérique latine, le Kenya et l'Afrique du Sud pour le continent africain, la Thaïlande pour le bloc asiatique) a réussi à faire admettre la nécessité de reconsidérer la recherche sur les médicaments selon « une stratégie et un plan d'action mondiaux ». Leur détermination a réussi à infléchir l'opposition des Etats-Unis. Il semble intéressant de noter que l'Union européenne a maintenu pendant tout le débat une position très ferme pour le maintien de l'actuel système des brevets.

La création de ce groupe de travail, qui devra présenter l'avancement de ses travaux en janvier 2007, est sans nul doute une petite avancée pour l'accès aux médicaments des pays du Sud. Elle concrétise l'implication de l'OMS dans la définition des programmes de recherche de médicaments essentiels, n'abandonnant plus celle-ci à la seule recherche du profit. Elle est aussi, surtout, un nouvel exemple que les pays du Sud ont tout intérêt à s'unir pour se faire entendre et pour imposer leurs exigences.

► ROSELIN PÉLUCHON

BRÈVES

+ La Banque mondiale vient de se trouver un nouveau créneau humanitaire : la **lutte contre la faim**. Non pas parce que 852 millions de personnes dans le monde souffrent de la faim ou que ce fléau est responsable de 60% des cas de mortalité infantile, mais parce que la malnutrition coûte cher à l'Etat (jusqu'à 3 % de son PIB), selon son rapport publié le 2 mars 2006 : « La Banque mondiale [...] insiste sur le rapport coût-bénéfice avantageux de la lutte contre la malnutrition ». En effet, 1% de taille en moins du fait d'une malnutrition entraînerait une perte de productivité de 1,4% et donc réduire l'anémie accroîtrait la productivité des adultes de 5 à 17%, augmentant ainsi le PIB de 2%. La Banque mondiale a enfin trouvé une raison de lutter contre la faim alors que les politiques qu'elle préconise l'aggrave, mais ça ne changera rien à sa vocation pour la croissance néolibérale génératrice de chômage et de pauvreté...

► JÉRÔME DUVAL

+ En Guinée, les institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale en tête) ont exigé du gouvernement qu'il réduise les subventions sur le carburant qui permettait de compenser l'augmentation des prix du pétrole. Résultat : 30% d'augmentation du **prix de l'essence** d'un coup. Le Congo-Brazzaville est lui aussi contraint par le FMI de prendre des décisions de cette nature. Combien de secteurs (agriculture, transport, bâtiment, etc.), combien de foyers (pour aller au travail, à l'école, à l'hôpital, au marché, etc.) vont-ils souffrir de ces décisions alors que d'un autre côté, ces institutions se vantent de favoriser les dépenses « pro-pauvres » ?

► ISABELLE LIKOUKA

CITATION

+ « Nous avons un drapeau, nous avons un hymne national, le reste ce sont les Occidentaux, toutes tendances confondues, qui le décident à notre place. Tout cela, enrobé avec de jolis mots, sous couvert de l'aide d'organismes comme la Banque mondiale et le FMI, qui ne sont rien d'autre que des instruments de torture créés par l'Occident pour continuer sa domination. »

AHMED BEN BELLA,

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DE 1963 À 1965

INTERVIEW : JEAN-MARC BIKOKO

Jean-Marc Bikoko est président de la Centrale syndicale du secteur public (C.S.P.) du Cameroun. Le CADTM l'a rencontré en février 2006 à Paris. Morceaux choisis.

CADTM : Vous avez organisé un mouvement en décembre 2005 concernant notamment la réappropriation par les travailleurs des fonds qui ont été détournés lors de la mise en place de l'Initiative PPTE (Pays pauvres très endettés). Pouvez-vous nous en dire plus ?

Jean-Marc Bikoko : En 1993, les institutions financières internationales ont imposé une baisse des salaires de 70%. Chaque fois qu'on revendique, depuis plus de 10 ans, le pouvoir nous dit que toute revalorisation est subordonnée à l'assainissement du fichier « Soldes ». Un audit sur les salaires a été réalisé et il a permis de démanteler un système de faux salaires qui coûtait chaque mois 5 milliards de FCFA. Avec les 60 milliards économisés sur 12 mois, on pouvait s'attendre à ce que le gouvernement joi gne les actes à la parole en procédant à une revalorisation à court terme. Tous calculs faits, on a pensé que ça donnerait une revalorisation de 20%. Mais au moment où le budget est soumis à l'Assemblée, on se rend compte que les 60 milliards de FCFA ne sont pas orientés vers les salaires mais vers les investissements publics. On se rend donc compte que le gouvernement est en train de jouer. D'abord il n'y a jamais eu de réels investissements dans notre pays, parce que les marchés publics sont détournés par les mêmes ministres et les mêmes hommes d'affaires qui empochent l'argent mais ne réalisent pas les projets. On a lancé ce mot d'ordre de grève pour interroger le pouvoir par rapport à cette autre « bavure » et pour mobiliser les travailleurs par rapport à une de leurs revendications principales. Mais malheureusement les pouvoirs publics ont répondu à cette interpellation par une simple séance de concertation au lieu d'une négociation et au bout de 6 heures de travail, ni le Ministre des finances ni le Ministre du travail et de la Sécurité sociale n'ont accédé à notre revendication. Ils nous ont dit d'attendre le point d'achèvement qui pourrait avoir lieu au premier semestre 2006 et au moment duquel on pourrait voir si peut augmenter les salaires. [Il a finalement été atteint fin avril 2006.]

CADTM : A propos de la dette, il s'avère que Paul Biya est connu pour sa « mauvaise gouvernance » et c'est un dictateur pour grand nombre d'entre nous. Est-ce que la caractère odieux de la dette ne devrait pas amener non seulement une annulation mais aussi des réparations de la part des bailleurs de fonds ?

Jean-Marc Bikoko : Oui. Il est grand temps que l'on fasse un audit de la dette du tiers-monde, et particulièrement au Cameroun. Nous sommes surpris que le Cameroun soit redébiteur de milliers de milliards de FCFA de dette sans qu'on ait vu ce à quoi cet argent a servi. Sans que l'on sache même sur la base de quels projets les dettes ont été contractées. Il faudrait que l'on fasse un audit de la dette avant toute idée de remboursement. Premièrement parce qu'il faut qu'on soit d'accord que cet argent est dû avant qu'on le rembourse et deuxièmement il faut qu'on connaisse la nature des projets qui ont été financés. On sait que l'on a financé les projets de sécurité, de protection du territoire, c'est-à-dire la défense, l'achat d'armes, etc. On a financé des choses qui n'étaient pas assez éthiques, les « éléphants blancs » par exemple.

On nous a fait construire au Cameroun une usine de pâte à papier qui n'a pas duré un an et qui aujourd'hui a été démantelée pour transfert en Malaisie. Où est passé cet argent ? Et nous on doit payer. Donc la dette qu'on exige de nous aujourd'hui et à cause de laquelle les Camerounais sont sous ajustement structurel depuis 1987 est nocive et elle participe de ce qu'on appelle la dette odieuse, contractée par des dictateurs avec la complicité de leurs mentors dans les pays du Nord juste pour se partager de l'argent. On sait bien qu'une partie a été recasée dans les paradis fiscaux, banques suisses et banques étrangères au vu et au su des dirigeants européens, comme les dirigeants de la France, et ces dirigeants en ont eu leur part.

CADTM : Il existe une Plateforme d'information et d'action sur la dette du Cameroun, qui regroupe-t-elle et quels sont ces objectifs ?

Jean-Marc Bikoko : Elle regroupe un certain nombre d'associations, de syndicats et d'ONG du Cameroun qui sont intéressés sur les questions de la dette. A ce jour, parmi les plus en vue, il y a le Bureau des activités socio-caritatives de l'Église catholique (BASC), le Service oecuménique pour la paix qui en est le coordinateur, la CSP, la Confédération générale du Travail-Liberté, le CANADEL, la SEPCA (Fédération des Eglises et missions évangéliques), l'ASIC (musulmans), le COSADER (Collectif sur la sécurité alimentaire, qui organise « les Jeudis de Cotonou » sur les Accords de partenariat économique ACP/Union européenne), bref une dizaine de dynamiques spécialisées par thématique. Nos objectifs sont d'analyser la situation de l'endettement du Cameroun, d'analyser et d'agir sur les différents mécanismes d'allégement. Nous essayons de suivre cela pour engager des actions de lobbying et de plaidoyer auprès des institutions et pour essayer de distiller l'information auprès de la société civile camerounaise pour une information permanente et pour une remise à niveau de tous les acteurs par rapport à la situation d'endettement du Cameroun. C'est dans ce cadre-là que nous nous sommes un peu spécialisés sur les questions de la dette, à travers aussi les relations avec la Plateforme française Dette et Développement.

CADTM : Concernant l'audit, doit-il être organisé par la société civile ou par le gouvernement ?

Jean-Marc Bikoko : Le gouvernement, qui pourtant devrait être promoteur de cet audit, ne pourrait pas le faire. C'est une réalité aussi bien camerounaise que française. (...) Nous disons qu'il faudrait un véritable partenariat entre le Nord et le Sud pour qu'on mette en place une banque de données sur la dette qui fasse que toutes les informations concernant la dette puissent être recueillies et mises ensemble pour en faire l'analyse et engager un audit. Il est évident qu'il y a des informations que nous n'avons pas, que vous n'avez pas non plus. Il faut déjà commencer à chercher ces informations-là pour espérer aboutir à quelque chose. On a quand même un certain nombre de projets qui ont été financés. C'est la société civile qui devrait organiser cet audit, mais il faut construire cet audit : Quels sont les éléments ? Quels sont les axes ? Quels sont les différents et grands points ? Il faut d'abord faire un premier travail de préparation pour avoir des outils d'audit. Vous avez une expertise au Nord, il faudrait que l'on s'entraide pour aller vers une expertise au Sud, car un audit s'impose vraiment.

PROPOS RECUEILLIS PAR RENAUD SAVEAN

LIRE

+ **Argentine rebelle, un laboratoire de contre-pouvoirs**, Cécile Raimbeau, Daniel Hérard, Editions Alternatives, 2006.

En Argentine, depuis le soulèvement populaire de décembre 2001, chômeurs et citoyens solidaires ont inventé de nouvelles formes de production et d'échange, de nouveaux rapports à la politique et à la démocratie pour pallier les manques et les incuries de l'État. Ce livre raconte l'histoire de la rébellion du peuple argentin contre la classe politique coupable d'avoir mené le pays à la ruine en appliquant les recettes néolibérales prônées par le Fonds monétaire international. Les auteurs racontent en textes et en photos comment des Argentins ont apporté des solutions innovantes à des problèmes concrets.

En introduction, Cécile Raimbeau décrit le contexte politique, historique et économique ayant mené à la crise de 2001 et cite Éric Toussaint pour expliquer l'endettement public massif à partir de 1976 et de la dictature du Général Videla. Le principal intérêt de ce livre réside dans la précision du récit des rebelles inventant une démocratie participative. La beauté des photos témoignent avec talent de la vitalité et de la diversité de cette révolte populaire. On comprend ainsi comment une économie parallèle faite « de bric et de troc » s'est rapidement mise en place ; comment, lorsque les services publics disparaissent, des voisins se lancent dans l'autogestion de l'eau et des transports en commun ; comment, lorsque les usines ferment, des ouvriers se battent pour récupérer les moyens de production et s'organisent en coopératives libertaires... La conclusion de l'ouvrage est réjouissante : « *Cette crise est un miroir qui laisse refléter aux citoyens du monde le futur que leur réserve le capitalisme mondialisé. En ce sens, les rébellions argentines sont un laboratoire, un laboratoire de contre-pouvoirs d'une importance trop déniée. [...] L'Argentine rebelle nous montre que d'autres mondes sont possibles, qu'ils existent déjà.* »

OLIVIER LORILLU

+ **Vies et mort du tiers-monde**, Manière de Voir n° 87, juin-juillet 2006.

Une livraison passionnante de l'équipe du *Monde diplomatique*, qui revient sur la naissance du tiers-monde à la conférence de Bandung en 1955, où des dirigeants de l'ancien monde colonisé se réunissent pour affirmer leur volonté d'en finir avec la

domination impériale, pour proclamer leur refus de s'inscrire dans l'ordre bipolaire de la guerre froide. La nationalisation du canal de Suez par Nasser en 1956, l'indépendance de nombreux pays africains en 1960, la victoire de la révolution algérienne marquèrent les premières étapes de ce qui deviendra en 1961 le mouvement des non-alignés. Après les années flamboyantes, le tiers-monde se radicalise : résistance du peuple vietnamien à l'agression américaine, développement des guérillas en Amérique latine, solidarité tricontinentale. Le droit des peuples sur leurs richesses naturelles est affirmé, le pétrole et d'autres ressources sont nationalisées. Au cours des années 1970, l'idée d'un nouvel ordre économique international est portée par le mouvement des non-alignés, alors à l'apogée de son influence. Mais les nouvelles élites au pouvoir, qu'elles soient issues de la lutte armée ou du compromis avec l'ancienne puissance coloniale, se révèlent souvent incapables de répondre aux aspirations de leurs peuples et accaparent une partie importante des ressources de l'Etat. Surtout, la reconquête de la souveraineté politique ne se traduit pas par un changement du rapport des forces dans le domaine crucial de l'économie. La crise de la dette dans les années 1980 confirme le maintien de la dépendance du Sud et d'un système international marqué par la domination du Nord et des grandes entreprises multinationales. Et même un article du CADTM pour boucler le dossier.

BRÈVES

+ Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), les **dépenses d'armement** dans le monde ont grimpé à 1118 milliards de dollars en 2005, soit 173 dollars par habitant. Les Etats-Unis en sont responsables à 48%, suivis par la Grande-Bretagne, la France, le Japon et la Chine. La Russie est depuis 2001 le premier fournisseur, devant les États-Unis, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Est-ce dans ce monde-là que nous voulons vivre ?

+ La **Mauritanie** avait été exclue de la liste des pays bénéficiaires de l'allégement de dette envers le FMI et la Banque mondiale pour opacité de ses finances publiques et pour des erreurs statistiques destinées à lui permettre d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE à tort. Le pouvoir issu du coup d'État d'août 2005 a obtenu la bénédiction du FMI : il vient d'être réintégré à cette liste. Comme quoi la docilité économique paie...

DAMIEN MILLET

Pour l'été, j'adhère au CADTM !

B24

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____ @ _____

[] Adhère au CADTM France : [] 10 euros [] 5 euros (petits revenus)

[] M'abonne aux publications du CADTM : [] 38 euros [] 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : **CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau**